



Fiche signalétique

DOW CHEMICAL CANADA ULC

Nom du produit: LUBRIFIANT UCON™ 51 POUR CALANDRES

Date de création: 03/06/2014

Date d'impression: 27 May
2015

DOW CHEMICAL CANADA ULC vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit

LUBRIFIANT UCON™ 51 POUR CALANDRES

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

DOW CHEMICAL CANADA ULC
SUITE 2100
450 - 1ST STREET S.W.
CALGARY AB T2P 5H1
CANADA

Information aux clients:

800-258-2436

SDSQuestion@dow.com

Préparé par:

Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

Révision

03/06/2014

Date d'impression:

5/27/2015

NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:

989-636-4400

Contact local en cas d'urgence:

613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des dangers

Couleur: Brun

État physique: Liquide

Odeur: Légère

®™MARQUE DE THE DOW CHEMICAL COMPANY ("DOW") OU D'UNE DE SES SOCIETES AFFILIEES

Dangers du produit:

DANGER! L'exposition à des concentrations de brouillards / aérosols peut causer des dommages aux poumons et entraîner la mort. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Rester en amont du vent par rapport au déversement.

Effets éventuels sur la santé

Contact avec les yeux: Essentiellement non irritant pour les yeux. Des lésions cornéennes sont peu probables.

Contact avec la peau: Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Absorption cutanée: Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Sensibilisation cutanée: Contient un ou des composants ayant provoqué une sensibilisation allergique cutanée. Chez les humains, un composant de ce mélange a provoqué des réactions allergiques cutanées.

Inhalation: À température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison du faible taux de volatilité. Une exposition prolongée aux aérosols/brouillards peut provoquer des effets nocifs graves, et même la mort. Ce produit ne devrait pas être utilisé en aérosol.

Ingestion: Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Risque d'aspiration: Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Effets d'une exposition répétée: Pour le ou les principaux composants: Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants à la suite d'une exposition à des aérosols: Poumons.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro CAS	Quantité WW
Éther monobutylique de polyalkylèneglycol	9038-95-3	> 95.0 %
Dérivé d'acide carboxylique	Secret de fabrication	< 3.0 %
N-phényl-alpha-naphthylamine	90-30-2	> 1.0 - <= 2.4 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

4. PREMIERS SECOURS**Description des premiers secours**

Conseils généraux: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de bouche à bouche utiliser une protection pour secouriste (insufflateur, etc). Si la respiration est difficile, une personne qualifiée devrait administrer de l'oxygène. Appeler un médecin ou transporter vers un centre médical.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement le produit en lavant la peau avec du savon et beaucoup d'eau. Ce faisant, retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si l'irritation persiste, demander des soins médicaux. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Mettre au rebut les articles qu'on ne peut décontaminer, y compris les articles de cuir tels que les chaussures, les ceintures et les bracelets de montre.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Après une ou deux minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer encore plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Ingestion: Aucun traitement médical d'urgence nécessaire.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Hormis les informations sous Description des premiers secours (ci-dessus) et Indication d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement particulier (ci-dessous), tous les symptômes et effets importants additionnels sont décrits dans la Section 11 : Informations toxicologiques.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Des lésions pulmonaires différées peuvent être associées à une exposition à des concentrations élevées de brouillards ou d'aérosols. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

Une exposition excessive répétée peut aggraver une maladie pulmonaire préexistante.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Moyens d'extinction à éviter: Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Les produits de combustion dangereux peuvent comprendre des produits à l'état de trace tels que: Oxydes d'azote.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption.

Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sûreté ou en cas de changement de couleur du contenant. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manoeuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées. Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Rester en amont du vent par rapport au déversement. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Manipulation générale: Éviter un contact prolongé ou répété avec la peau. Bien se laver après manipulation. Ne pas respirer les brouillards. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Ne pas utiliser de nitrite de sodium ou d'autres agents de nitrosation dans les préparations contenant ce produit. Des nitrosamines soupçonnées de provoquer le cancer pourraient se former. Les déversements de ces produits organiques sur des matériaux d'isolation fibreux et chauds peuvent conduire à une baisse des températures d'auto-inflammation, entraînant éventuellement une combustion spontanée. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Entreposage / Stockage

Entreposer dans les matériaux suivants: Acier inoxydable de type 316. Contenant à revêtement de verre. Acier au carbone. Polypropylène. Contenant doublé de polyéthylène. Acier inoxydable. Téflon. Ce produit peut ramollir et faire lever certains revêtements et peintures. Après avoir ouvert le contenant, utiliser ce produit rapidement. Entreposer dans le contenant d'origine sans l'ouvrir. Avant son utilisation, un produit dont les contenants n'ont pas été ouverts et dont la durée limite de stockage recommandée a été dépassée devrait à nouveau être soumis à des tests afin de s'assurer qu'il atteint toujours les spécifications de vente. Toute information complémentaire concernant l'entreposage et la manutention de ce produit peut être obtenue en appelant votre représentant des ventes ou le service client.

Durée de conservation:
utiliser d'ici
24 mois

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.
Aucune limite établie

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

-Protection des mains: Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc naturel (« latex »). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile »)

ou « NBR »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué. Le choix d'un appareil respiratoire filtrant ou d'un appareil à adduction d'air à pression positive dépend de l'opération à effectuer et de la concentration possible du produit dans l'atmosphère. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

Ingestion: Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Brun
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	Aucune donnée d'essais disponible
Point de fusion	Aucune donnée d'essais disponible
Point de congélation	Voir Point d'écoulement
Point d'ébullition (760 mm Hg)	> 200 °C <i>Calcul</i> .
Point d'éclair - coupelle fermée	241 °C <i>ASTM D93</i>
Point d'éclair - coupelle ouverte	291 °C <i>ASTM D92</i>
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: Aucune donnée d'essais disponible Supérieure: Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	< 0.01 mmHg @ 20 °C <i>ASTM E1719</i>
Densité de vapeur (air = 1)	10 <i>Calcul</i>
Densité (H ₂ O=1)	1.057 20 °C/20 °C <i>Calcul</i>
Solubilité dans l'eau (en poids)	<i>Visuel</i> Soluble dans l'eau
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Pas de données disponibles pour ce produit.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	1,047 - 1,230 cSt @ 37.8 °C <i>ASTM D445</i>
Propriétés explosives	Aucune donnée d'essais disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'écoulement	-30 °C <i>ASTM D97</i>

Composés organiques volatils 0.00 g/l MÉTHODE EPA N° 24

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

Conditions à éviter: Le produit peut se décomposer à température élevée. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

Substances incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Aldéhydes. Alcools. Éthers. Hydrocarbures. Cétones. Acides organiques. Fragments de polymère.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Ingestion

Comme produit: La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Pour le ou les principaux composants: DL50, rat > 47,248 mg/kg

Cutanée

Comme produit: La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Pour le ou les principaux composants: DL50, lapin > 21,140 mg/kg

Inhalation

Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.

Pour le ou les principaux composants: CL50, Aérosol, rat 0.106 - 0.26 mg/l

Domage oculaire / irritation des yeux

Essentiellement non irritant pour les yeux. Des lésions cornéennes sont peu probables.

Corrosion / irritation de la peau

Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Sensibilisation

Peau

Contient un ou des composants ayant provoqué une sensibilisation allergique cutanée. Chez les humains, un composant de ce mélange a provoqué des réactions allergiques cutanées.

Respiratoire

Pas de données spécifiques disponibles pour l'évaluation.

Toxicité à doses répétées

Pour le ou les principaux composants: Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants à la suite d'une exposition à des aérosols: Poumons.

Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour le ou les principaux composants: N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour le développement

Pas de données spécifiques disponibles pour l'évaluation.

Toxicité pour la reproduction

Pas de données spécifiques disponibles pour l'évaluation.

Toxicologie génétique

Pour le ou les composants mineurs: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Sur le plan aigu, le produit est légèrement toxique pour les invertébrés aquatiques (CL50/CE50 entre 10 et 100 mg/L).

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, Daphnia magna, Essai en statique, 48 h, immobilisation: 18.9 mg/l

Toxicité pour les micro-organismes

Cl50; Bactérie, Essai en statique, 16 h: > 1,000 mg/l

Persistance et dégradabilité

Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est modérée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène entre 10 et 40 %).

Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
2 %	13 %	21 %	

Demande chimique en oxygène: 1.95 mg/mg

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire.

Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol: Pas de données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

NE PAS JETER À L'ÉGOUT, NI SUR LE SOL, NI DANS UN PLAN D'EAU. Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des provinces ou des états. Les règlements peuvent varier selon l'endroit. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS PAS DE CONTRÔLE SUR LES PRATIQUES DE MANAGEMENT NI SUR LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA SECTION 3 DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE: «Composition/Informations sur les composants». POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les choix privilégiés comprennent l'acheminement du produit vers un endroit approuvé ou un spécialiste autorisé dans les domaines suivants: Incinérateur ou appareil pour la destruction thermique.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG Petit conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

TDG Grand conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

IMDG

NON RÉGLEMENTÉ

ICAO/IATA

NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**US. Toxic Substances Control Act**

Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire du TSCA ou en sont exemptés en vertu du règlement 40 CFR 720.30.

Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

Conformité avec le RPC

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT

D1A	La substance est toxique à faible dose pour une exposition de courte durée
------------	--

Information concernant la Loi sur les produits dangereux: ingrédients dangereux

Ce produit contient des ingrédients qui sont des produits contrôlés et/ou qui figurent sur la liste de divulgation des ingrédients (Loi sur les produits dangereux, sections 13 et 14, Canada). Ces ingrédients sont:

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Éther monobutylique de polyalkylène glycol	9038-95-3	>= 90.0 - <= 95.0 %
N-phényl-alpha-naphthylamine	90-30-2	>= 1.0 - <= 3.0 %

16. AUTRES DONNÉES**Système d'évaluation des dangers**

NFPA	Santé	Feu	Réactivité
	4	1	0

Utilisations recommandées et restrictions**Utilisations identifiées**

Le choix du polyglycol approprié pour un usage spécifique exige de connaître les caractéristiques que doit posséder le liquide pour cet usage, d'identifier la plus importante de ces caractéristiques et de pouvoir associer ces données aux propriétés des différents polyglycols. La composition des polyglycols peut varier selon les nombreuses utilisations de ces liquides en industrie telles que les fluides hydrauliques, les liquides de trempage, les lubrifiants pour les compresseurs et la réfrigération, les liquides caloporteurs, les lubrifiants pour machines, les adjuvants liquides pour la soudure, les lubrifiants pour le traitement des métaux, les apprêts textiles, etc. Nous vous recommandons d'utiliser ce produit en conformité avec les usages énumérés. Si vous comptez utiliser ce produit à d'autres fins que celles désignées, veuillez appeler votre contact du service commercial ou du service technique.

Révision

Numéro d'identification: 2251 / A208 / Date de création 03/06/2014 / Version: 4.0

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
»ACGIH »	American Conference of Governmental industrial Hygienists, Inc. (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
»DOW IHG »	»Dow Industrial Hygiene Guideline » (valeur indicative Dow)
»WEEL »	Workplace Environmental Exposure Level (Limite d'exposition environnementale sur le lieu de travail)
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

DOW CHEMICAL CANADA ULC *recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*